

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Il est bien évident que l'honorable député de Joliette voudrait que je révèle à la Chambre, aujourd'hui, le contenu du budget de mardi prochain, alors je l'invite tout simplement à attendre mardi soir prochain le discours du ministre des Finances.

M. La Salle: Madame le Président, je désire poser une question supplémentaire. J'aurais aimé que le ministre dise d'abord à la Chambre s'il est d'accord sur le contenu de cette lettre. De toute façon j'aimerais lui rappeler le passage suivant, et je cite:

En tout état de cause, et puisque les Canadiens se sont portés garants de notre irresponsabilité, subventionnons donc pour un temps au moins le prix du baril canadien... mais faisons payer tous les Canadiens le prix de cette folie et non simplement les régions productrices.

Est-ce que le ministre entend répondre dans l'affirmative à l'invitation que lui fait son collègue de Rosemont?

M. Lalonde: Mon honorable collègue va encore là devoir attendre jusqu'à mardi prochain, alors que la politique globale du gouvernement, en matière énergétique, sera rendue publique. J'espère que lorsqu'il en aura pris connaissance, il se rendra compte que c'est une politique excellente pour l'ensemble du Canada.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS POUR LES AUTOCHTONES—L'AUGMENTATION DES CRÉDITS

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Dans un mémoire présenté à un groupe d'étude de l'emploi autochtone créé par les services du ministre, la Fraternité nationale des Indiens se plaint de ce que les programmes de création d'emplois sont en voie d'établissement sans que l'on consulte les organismes autochtones nationaux, provinciaux ni locaux. Ils se sont également plaints très amèrement de ce que les crédits affectés aux programmes de création d'emplois autochtones par le biais du Programme de développement communautaire et du PACLE sont grandement réduits cette année par rapport à ce qu'ils étaient il y a deux ans, quand le précédent gouvernement libéral était en fonction. Est-ce que le ministre a envisagé sérieusement d'augmenter les crédits affectés à la création d'emplois autochtones cette année?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, le député sait que l'ensemble de cette question de la création d'emplois, de l'emploi et de la formation est actuellement étudié par un comité parlementaire présidé par le député de Notre-Dame-de Grâce. Au sein du ministère même, une étude est également en cours sur le financement interne de ces actions. J'ai la ferme intention d'utiliser ces deux rapports, lorsqu'ils seront publiés, pour mettre au point des initiatives nouvelles à cet égard. Nous consultons les organismes autochtones. La semaine dernière, j'en ai consulté plusieurs dans l'Ouest. Nous ne manquerons

pas de les consulter pleinement avant de lancer de nouveaux programmes.

M. Orlikow: Madame le Président, par sa réponse le ministre me fait comprendre qu'il n'y aura pas de nouveaux crédits cette année, pendant que la question est à l'étude. Dans le même mémoire, la Fraternité nationale des Indiens a demandé la création d'un comité mixte où seraient représentés les services du ministre, le ministère des Affaires indiennes et celui de l'Expansion économique régionale, pour qu'une action unique de développement économique s'exerce en faveur des autochtones, au lieu du cloisonnement absolu des divers programmes qui relèvent actuellement de nombreux ministères. Est-ce que le ministre consulte ses collègues sur la possibilité d'une pareille action commune?

M. Axworthy: Madame le Président, les divers ministères se sont entendus sur la meilleure façon de coordonner et d'agencer les différentes mesures destinées à aider les autochtones à profiter des programmes d'emploi et de formation, en fait de toute l'action de développement et d'aide économique. Je puis aussi garantir au député que lors de l'établissement de projets, nous songeons toujours aux initiatives possibles dans l'ouest du Canada, où habitent une bonne partie des autochtones du pays. Nous tâchons aussi d'établir des caisses spéciales d'expansion pour les autochtones de cette région. Je puis donc dire au député que nous partageons ses préoccupations et que nous examinons sérieusement la situation.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ AÉRIENNE

MIRABEL—L'ÉCRASEMENT SIMULÉ D'UN APPAREIL DC-8

M. Robert Gourd (Argenteuil): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. A la suite de l'exercice de sécurité qui a eu lieu à Mirabel hier, où l'on a simulé l'écrasement d'un DC-8, dont le bilan aurait été de 34 morts, 25 blessés graves, 31 blessés mineurs et 25 blessés «psychologiques», le ministre peut-il dire à la Chambre, premièrement, s'il est satisfait du résultat et, deuxièmement, si les responsables de cet événement seront appelés à développer un système encore plus sûr et plus expéditif?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, j'imagine que la réponse à la première question est non, et oui à la seconde. Mais j'ai demandé à mon ministère ce matin, vers 11 heures, un rapport détaillé sur cette situation, parce que ne connaissant pas les critères utilisés, je ne peux pas passer un jugement sur ce qui s'est produit. On me dit que ces simulations sont courantes, et je me réjouis que ce soient des morts et des blessés «simulés» plutôt que des morts et des blessés réels. Mais très sérieusement, je vais poursuivre cette enquête et je communiquerai à l'honorable député les impressions des experts dans ce domaine. Cependant, je peux l'assurer que tous les efforts sont faits pour assurer la sécurité dans nos aéroports.